



Demande de renseignement pour récupérer le chèque

Par **Salinda**, le **16/09/2013** à **10:42**

Bonjour, voilà j'ai déposé 3 chèques de différents montant pour un total de 780.80 euros en date du 21/06/2013 dans un magasin de décoration pour différents articles pour un mariage en juillet 2014. Donc tous les mois je donne un peu d'argent. A l'heure actuelle j'ai déjà versé en espèces 140 euros. Mon problème le mariage est annulé esct-ce qu'il y a possibilité de récupérer mes 3 chèques tout en sachant que tous les articles sont encore dans le magasin. Comment vais-je faire pour récupérer mes chèques, s'il vous plait aidez moi de vos conseils. Serait-il possible de demander au responsable du magasin de garder les 140 euros que j'ai déjà versé et me remettre mes 3 chèques ou bien suis-je obligé de contnuer à payer tous ces articles tout en sachant que le mariage est annulé. Les 3 chèques ne sont pas encaissés, je verse tous les mois un peu d'argent, en fonction de mes ressources. En vous remerciant par avance.

Bonne Réception

Salutations Respectueuses

Salinda